



Notre histoire

Opération Déluge d'Al Aqsa



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

A Notre peuple palestinien résistant ,

Aux Peuples arabes et musulmans,

**Aux Peuples libres du monde et à tous ceux qui défendent
la liberté, la justice et la dignité humaine.**

Suite à la persistance de l'agression israélienne contre la bande de Gaza et en Cisjordanie, alors que notre peuple poursuit sa lutte pour l'indépendance, la dignité et la libération, faisant preuve de courage , de sacrifice et d'héroïsme pour faire face à la barbarie et à la sauvagerie israéliennes, nous tiendrons à clarifier à notre peuple, à notre Nation et aux peuples libres du Monde le déroulement des événements du 7 octobre, ses motivations et son contexte en rapport avec la cause palestinienne, afin de démentir les allégations sionistes et de rétablir la vérité .

Table des matières

1. Pourquoi l'opération Déluge d'Al-Aqsa?	3
2. Les événements de l'opération Déluge d'Al-Aqsa et la réfutation des allégations israéliennes	7
3. Vers une enquête internationale transparente	11
4. Un rappel au monde : qui est le Hamas ?	13
5. Que faut-il faire?	15

1.

Pourquoi l’opération Déluge d’Al–Aqsa?



1. La lutte du peuple palestinien contre l’occupation et le colonialisme ne date pas du 7 octobre ; mais depuis 105 ans, dont 30 ans sous le colonialisme britannique et 75 ans sous l’occupation sioniste. En effet, en 1918, le peuple palestinien possédait 98,5% de sa terre : et représentait 92% de la population par rapport aux juifs, amenés alors, en Palestine, dans le cadre des campagnes d’immigration de masse, encouragées et soutenues par le colonialisme britannique, jusqu’à 1948, c’est-à-dire avant la création de l’entité sioniste. Mais malgré l’oppression coloniale contre la résistance des Palestiniens, et dans le but d’assurer un environnement propice pour la création d’une entité sioniste, les Sionistes n’ont pu s’accaparer que de 6% du territoire palestinien, représentant ainsi 31% de la population . De ce fait, le peuple palestinien a été privé du droit à l’autodétermination. Alors les milices sionistes ont entrepris des campagnes de nettoyage ethnique contre le peuple palestinien. C’est ainsi que ces milices et groupes sionistes ont dépossédé le peuple palestinien de 77% de ses terres, détruit plus de 500 villages et villes, et commis des dizaines de massacres contre les Palestiniens, et expulsé 57% de la population de la Palestine, et ce pour la mise en place de l’entité sioniste en 1948. En 1967, les forces sionistes ont occupé le reste de la Palestine, c’est-à-dire la Cisjordanie, la Bande de Gaza, Jérusalem, ainsi que d’autres territoires arabes. Selon les chiffres statistiques fiables, l’occupation israélienne a tué dans la période entre janvier 2000 et septembre 2023 (juste avant le 7 octobre), un total de 11 299 Palestiniens et en a blessé 156 768 autres, dont une grande majorité de civils. Malheureusement, l’administration des Etats-Unis (USA) et ses alliés n’ont point prêté attention aux souffrances du peuple

palestinien au cours des dernières années ; au contraire, ils ont fourni une couverture à l’agression israélienne. Ils n’ont déplorés que les israéliens tués le 7 octobre, sans chercher à établir la vérité sur ce qui s’est passé, et ont injustement adopté le récit israélien en condamnant un prétendu ciblage de civils israéliens. L’administration des Etats-Unis a fourni et continue à fournir le soutien financier et militaire aux massacres de l’occupation israélienne contre les civils palestiniens et à l’agression brutale contre la Bande de Gaza; les responsables des Etats-Unis continuent d’ignorer les massacres et carnages que les forces d’occupation israéliennes commettent à Gaza.

2. Le peuple palestinien a subi depuis des décennies toutes les formes d’oppression, d’injustice et de négation de ses droits fondamentaux. Il a été victime de véritables politiques d’apartheid. La Bande de Gaza, par exemple, souffre, depuis de 2007, d’un blocus étouffant, qui dure depuis 17 ans, faisant de Gaza, la plus grande prison à ciel ouvert dans le monde. Gaza a également été victime de cinq guerres destructrices provoquées par (Israël).

Voulant protester pacifiquement contre leurs conditions inhumaines, tout en réclamant leur droit au retour, en organisant des manifestations de la Grande Marche, les habitants de Gaza ont subi de violentes attaques des forces d’occupation israéliennes, engendrant ainsi 360 morts et 19 000 blessés, dont plus de 5 000 d’enfants.

3. Selon des études statistiques fiables, l’occupation israélienne a tué, entre janvier 2000 et septembre 2023 (un peu avant le 7 octobre), 11 299 Palestiniens et en a blessé 156 768 autres, dont une grande majorité de civils. Mais, malheureusement, les Etats-Unis et ses alliés n’ont point prêté attention aux souffrances du peuple palestinien, bien au contraire, ils ont fourni une couverture à l’agression israélienne, et ils ont déploré les israéliens tués le 7 octobre, sans chercher à établir la vérité sur ce qui s’est passé. Ils ont injustement adopté le récit israélien en condamnant un prétendu ciblage de civils israéliens. L’Administration américaine a fourni et continue de fournir le soutien financier et militaire à l’occupation israélienne dans ses massacres des civils palestiniens et dans son carnage perpétré contre la Bande de Gaza. Des actes barbares et ignobles qui font honte à l’Humanité entière.
4. Les violations et les atrocités israéliennes ont été constatées par de nombreuses organisations de l’ONU, des Commissions d’enquêtes, des Tribunaux internationaux et des Organisations internationales de défense des droits de l’homme, dont Amnesty International et Human Rights Watch, et même par des Organisations israéliennes de défense des droits de l’homme, outre les Organisations palestiniennes, connues pour sa crédibilité et son intégrité. Malgré ces agressions barbares, l’entité sioniste jouit de l’impunité la plus totale. Notons à ce propos, l’intervention de l’ambassadeur d’Israël à l’ONU, Gilad Erdan, le 29 octobre 2021, lors d’un discours de l’assemblée générale des Nations-Unies, où il a déchiré le rapport du Conseil des droits de l’homme de

l'ONU, puis le jetant dans la poubelle. Il a été toutefois nommé en 2022, vice-président de l'Assemblée générale des Nations unies.

5. L'Administration américaine et ses alliés occidentaux ont toujours considéré Israël comme un État au-dessus de la loi ; ils lui fournissent la couverture nécessaire pour maintenir l'occupation et la répression du peuple palestinien, et permettre à « Israël » de saisir ses terres et judaïser ses lieux saints.

Bien que l'ONU ait émis plus de 900 résolutions au cours des 75 dernières années en faveur du peuple palestinien, « Israël » ne s'y est jamais conformé. Le veto américain et occidental était toujours présent au Conseil de sécurité de l'ONU pour empêcher toute condamnation de la politique et des violations d'« Israël ». C'est pourquoi nous considérons les États-Unis et les autres pays occidentaux des complices et partenaires de l'Occupation israélienne, dans les crimes à l'encontre du peuple palestinien et ses souffrances.

6. Quant au « processus de règlement pacifique », malgré les accords d'Oslo signés en 1993 avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) stipulant la création d'un État palestinien indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, « Israël » a systématiquement détruit toute possibilité d'établir un État palestinien à travers une vaste campagne de construction de colonies et de judaïsation des terres palestiniennes en Cisjordanie occupée et à Jérusalem. Au bout de 30 ans, les partisans du processus de paix se sont rendus compte de l'impossibilité de ce processus, qui a engendré des conséquences catastrophiques sur le peuple palestinien.

Les responsables israéliens ont confirmé à plusieurs reprises leur rejet absolu de la création d'un État palestinien. Un mois avant l'opération Déluge d'Al-Aqsa, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu a présenté, lors de son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, une carte d'« Israël », d'une même couleur, comportant la totalité de la Palestine historique, y compris la Cisjordanie et Gaza. Face à ce discours, plein d'arrogance et d'ignorance à l'égard de la volonté de la communauté internationale et des droits du peuple palestinien à l'autodétermination, à son territoire et ses lieux saints, Le monde entier garde le silence.

7. Après 75 ans d'occupation et de souffrances, après avoir été privé de tout espoir de libération et de retour pour notre peuple, et suite aux conséquences désastreuses du soi-disant processus de paix, **qu'attendait le monde du peuple palestinien en réponse à tout ce qui suit :**

◆ En face des plans d'Israël de judaïsation de la mosquée bénie Al-Aqsa, ses tentatives de sa division temporelle et spatiale, ainsi que l'intensification des incursions de colons israéliens dans la Sainte mosquée.

- ◆ En face des pratiques du gouvernement israélien d’extrême droite, prenant des mesures visant à annexer toute la Cisjordanie et Jérusalem sous la soi-disant «souveraineté d’Israël», dans le cadre de plans mis officiellement sur la table par Israël pour expulser les Palestiniens de la Cisjordanie.
- ◆ Que faire pour libérer les milliers de détenus palestiniens dans les prisons israéliennes, qui privés de leurs droits fondamentaux et victimes d’agressions et d’humiliations sous la supervision directe du gouvernement fasciste israélien: Netanyahu, Smotrich et Itamar Ben-Gvir ?
- ◆ Que faire pour mettre fin au blocus aérien, maritime et terrestre injuste imposé à la bande de Gaza depuis 17 ans condamnant sa population à une mort lente et douloureuse ?
- ◆ Face à l’expansion des colonies israéliennes à travers la Cisjordanie à un rythme sans précédent, et la violence des crimes perpétrés quotidiennement par les colons à l’encontre des Palestiniens et leurs biens.
- ◆ Que faire pour réaliser le rêve de sept millions de Palestiniens qui vivent dans des conditions extrêmement inhumaines dans des camps de réfugiés ou en diaspora depuis plus de 75 ans ?
- ◆ Face à l’échec de la communauté internationale et la complicité de certaines grandes puissances empêchant la mise en place d’un Etat palestinien indépendant dont rêve le peuple palestinien; sachant qu’il est le seul peuple vivant encore sous le joug du colonialisme.

Que devrait-on s’attendre alors du peuple palestinien ? devrait-il attendre encore ? continue-t-il à compter sur une ONU impuissante ! Ou alors devrait-il défendre son territoire, ses droits et ses lieux sacrés. Sachant que le droit de se défendre est un droit inscrit dans toutes les lois, normes et conventions internationales ?

Vu ce qui précède, l’opération Déluge d’Al-Aqsa du 7 octobre était une étape nécessaire et une réponse naturelle pour faire face aux conspirations israéliennes contre la cause du peuple palestinien, aux tentatives de contrôle et de judaïsation de ses terres, de la Mosquée d’el Aqsa et autres lieux saints ; pour mettre fin au blocus injuste imposé à Gaza. Cette opération était aussi un acte de légitime défense du peuple palestinien pour se libérer de l’Occupation israélienne, restaurer ses droits et réaliser son autodétermination, son indépendance et sa liberté à l’instar de tous les peuples du monde.

2.

Les événements de l’opération Déluge d’Al-Aqsa et la réfutation des allégations israéliennes

Suite aux accusations et allégations montées de toutes pièces par Israël au sujet de l’opération Déluge d’Al-Aqsa le 7 octobre et ses répercussions, **le Mouvement de la résistance islamique – Hamas, tient à clarifier ce qui suit:**

- 1.** L’opération Déluge d’Al-Aqsa le 7 octobre a ciblé des sites militaires israéliens et a emprisonné des soldats ennemis pour faire pression sur les autorités israéliennes et les pousser à libérer les milliers de Palestiniens détenus en Israël dans le cadre d’un accord d’échange de prisonniers. Par conséquent, l’opération s’est concentrée sur la destruction de « la division de Gaza », de l’armée israélienne, et des sites militaires israéliens qui représentaient une menace permanente pesant sur les habitants de Gaza.
- 2.** Par engagement religieux et moral ; les civils, enfants, femmes n’ont jamais été le point de mire des combattants des Brigades Al- Qassam . Nous réaffirmons que la résistance palestinienne a fait preuve d’une discipline totale et d’un engagement envers les valeurs de l’Islam pendant l’opération et que les combattants palestiniens n’ont ciblé que les soldats de l’occupation et ceux qui portaient des armes contre notre peuple. Ainsi, les Combattants palestiniens ont tenu à éviter de viser ou nuire aux civils, malgré l’imprécision des armes détenues par la Résistance. Si des Civils avaient été atteints, cela se serait produit accidentellement, involontairement, et au cours de combats de libération et défense légitime



contre les forces d’occupation coloniale tyrannique qui continuent à perpétrer les massacres les plus atroces contre nos enfants, femmes et vieillards, nuit et jour, et avec les armes les plus destructives et les plus sophistiquées.

Depuis sa création en 1987, le mouvement Hamas s’est engagé à éviter de nuire aux Civils. Rappelons que, quand le criminel sioniste Baruch Goldstein avait commis en 1994 un massacre contre des fidèles palestiniens au sein de la mosquée d’Abraham dans la ville occupée d’Hébron, le mouvement Hamas a annoncé une initiative visant à épargner les Civils, des deux côtés, les effets destructeurs de la guerre, mais l’occupation israélienne l’a immédiatement rejetée. Le mouvement Hamas a toutefois réitéré de tels appels à plusieurs reprises, mais il s’est heurté à la surdité de l’occupation israélienne qui continuait de cibler et de tuer délibérément les Civils palestiniens.

- 3.** Il est possible que des erreurs soient constatées lors de la mise en œuvre de l’opération Déluge d’Al-Aqsa, en raison de l’effondrement rapide du système de sécurité et militaire israélien et du chaos causé le long des zones frontalières avec Gaza. Comme beaucoup l’attestent, le mouvement Hamas a traité de manière positive le dossier des Civils détenus à Gaza, et a tenu dès les premiers jours de l’agression à les libérer, et c’est ce qui s’est passé pendant la trêve humanitaire d’une semaine où certains de ces civils ont été libérés en échange de la libération de femmes et d’enfants palestiniens injustement détenus dans les prisons israéliennes dans le cadre d’une politique systématique de sanction collective menée par Israël depuis plusieurs décennies contre notre peuple, en violation de toutes les lois et conventions internationales.
- 4.** Les allégations faites et propagées par l’Occupation israélienne selon lesquelles les Brigades Al-Qassam ciblaient des Civils israéliens le 7 octobre ne sont que des mensonges et des accusations sans aucun fondement. La source de ces allégations n’est que le récit officiel israélien. Aucune source indépendante n’a confirmé ces délations. Il est clair que le discours officiel israélien cherche en permanence à diaboliser la Résistance palestinienne, tout en légitimant son agression barbare contre Gaza.

Voici quelques détails qui réfutent les allégations israéliennes :

- ◆ Des clips vidéo pris ce jour-là – le 7 octobre – ainsi que des témoignages d’Israéliens eux-mêmes publiés plus tard, ont montré que les Combattants des Brigades Al-Qassam n’ont pas ciblé les Civils, et que de nombreux Israéliens ont été tués par l’armée et la police israéliennes mêmes, à cause de la confusion et du désordre.
- ◆ L’accusation de l’assassinat des «40 bébés» par les Combattants palestiniens a été démentie ; par des sources israéliennes même.
- ◆ Ce mensonge a été relayé et médiatisé par de nombreuses agences de presse occidentales pour inciter et mobiliser l’Opinion internationale contre la résistance palestinienne.

- ◆ L'affirmation selon laquelle les Combattants palestiniens auraient commis des viols contre des israéliennes a été totalement démentie, y compris par le mouvement Hamas. Un rapport du site d'information Mondoweiss du 1er décembre 2023, entre autres, a conclu qu'il n'y avait aucune preuve de «viol collectif» qui aurait été perpétré par des membres du Hamas le 7 octobre et qu'Israël avait utilisé cette allégation «pour justifier le génocide à Gaza ».
 - ◆ Selon deux articles du journal israélien Yedioth Ahronoth du 10 octobre et du journal Haaretz du 18 novembre, de nombreux Civils israéliens ont été tués par un hélicoptère militaire israélien, notamment ceux qui se trouvaient au festival de musique Nova près de Gaza, où 364 Civils israéliens avaient été tués. Les deux rapports indiquent que les combattants du Hamas sont arrivés à la zone du festival sans aucune connaissance préalable du festival, où l'hélicoptère israélien a ouvert le feu à la fois sur les Combattants du Hamas et sur les participants au festival. Le Yedioth Ahronoth a également indiqué que l'armée israélienne, dans le but d'empêcher de nouvelles infiltrations à partir de Gaza et pour éviter que des Israéliens ne soient arrêtés par les Combattants palestiniens, a frappé plus de 300 cibles dans les zones entourant la bande de Gaza.
 - ◆ D'autres témoignages israéliens ont confirmé que les raids de l'armée israélienne et les opérations menées par les soldats ont tué de nombreux prisonniers israéliens et leurs ravisseurs. L'armée d'occupation israélienne a bombardé les maisons dans les colonies israéliennes où se trouvaient des Combattants palestiniens et des Israéliens dans le cadre d'une application stricte de la célèbre « directive Hannibal» de l'armée israélienne, qui dit clairement qu'il vaut mieux tuer un otage civil ou militaire, que de le laisser vivant dans les mains de Hamas, pour éviter d'avoir à s'engager dans un échange de prisonniers avec la Résistance palestinienne.
 - ◆ En outre, les autorités d'occupation ont révisé le nombre de soldats et de civils israéliens tués de 1 400 à 1 200, après avoir constaté que 200 cadavres brûlés étaient ceux des Combattants palestiniens qui avaient été tués et confondus avec des cadavres israéliens. Cela signifie que l'armée israélienne a tué aussi bien les Palestiniens que les Israéliens, étant la seule à posséder des avions militaires capables de tuer et calciner un aussi grand nombre, le 7 octobre.
 - ◆ Les raids aériens intensifs sur Gaza qui ont conduit à la mort de près de 60 prisonniers israéliens, prouvent également que l'Occupation israélienne ne se soucie nullement de la vie de ses propres soldats ou compatriotes détenus à Gaza.
- 5.** Il serait important de signaler qu'un certain nombre de colons israéliens, armés, combattant aux côtés de l'armée israélienne, ont affronté les Combattants palestiniens le 7 octobre. Ces colons ont été considérés comme des victimes civiles.

6. Il serait important de savoir que la conscription s’applique à tous les Israéliens âgés de plus de 18 ans – la durée du service militaire pour les hommes est 32 mois alors que pour les femmes est de 24 mois – de ce fait, tout le peuple peut porter et utiliser les armes. Selon la théorie de la sécurité israélienne qui croit en l’idée d’un « peuple armé ». qui a fait de l’entité israélienne « un Etat au service de l’armée» et non « une armée au service d’un Etat .
7. Le massacre barbare à l’encontre des civils est une approche systématique de l’entité israélienne, elle est un moyen d’humilier et d’avilir le peuple palestinien. Les agressions des Palestiniens à Gaza en est une preuve irréfutable
8. La chaîne d’information Al Jazeera a établi, dans un documentaire qu’au cours d’un mois d’agression israélienne contre Gaza, que 136 enfants sont tués quotidiennement à Gaza tandis que la moyenne en Ukraine est d’un enfant par jour.
9. Ceux qui soutiennent la sauvagerie sioniste ne sont nullement concernés par la véracité des faits et le nombre colossal des dégâts et des victimes. En effet, ils justifient la tuerie de masse des Palestiniens par des erreurs possibles lors d’attaques dirigées contre des Combattants du Hamas ; mais ils n’émettent pas cette même hypothèse quant à l’opération Déluge d’Al-Aqsa du 7 octobre, sachant que toute comparaison objective serait largement en faveur de la Résistance.
10. Nous sommes convaincus que toute enquête juste et indépendante prouvera la véracité de notre version, ainsi que l’ampleur des mensonges et des informations trompeuses des Israéliens. Cela inclut également les allégations israéliennes concernant les hôpitaux de Gaza selon lesquelles la Résistance palestinienne les aurait utilisés comme quartier général de commandement, lieu de détention de prisonniers. Une allégation qui a été réfutée par les événements ayant lieu à l’hôpital CHIVA à Gaza.

Nous sommes sûrs qu’une enquête objective et indépendante confirmera la version palestinienne des faits.

3.

Vers une enquête internationale transparente



1. L’État de Palestine est membre de la Cour pénale internationale et a adhéré à son Statut de Rome en 2015. Mais, demandant une enquête sur les crimes de guerre qu’Israël a commis et continue de commettre sur les territoires palestiniens, la Palestine s’est heurtée à l’intransigeance et au rejet irrévocable d’Israël, qui a puni tout le peuple palestinien pour avoir entrepris cette démarche auprès de la CPI. Il est regrettable de constater que les grandes puissances qui soutiennent Israël dans sa dernière agression, et qui prétendent incarner des valeurs de justice, se sont rangées du côté de la version de l’occupation israélienne et se sont opposées à la démarche palestinienne auprès de la Cour pénale internationale. En effet, ces puissances veulent maintenir « Israël » en tant qu’État au-dessus de la loi et profitant de la totale impunité.
2. De ce fait, nous demandons instamment à ces pays, en particulier aux États-Unis, l’Allemagne, le Canada et le Royaume-Uni, s’ils veulent que la justice prévale comme ils le prétendent, d’annoncer leur soutien pour une enquête sur l’ensemble des crimes commis en Palestine occupée et d’apporter leur soutien inconditionnel aux tribunaux internationaux compétents.
3. Vu ce qui précède, et malgré nos doutes et manque de confiance pour les raisons évoquées ci-haut, nous exhortons le procureur de la CPI et son équipe à se rendre immédiatement et en toute urgence en Palestine occupée pour enquêter sur les crimes et les violations qui y sont commis, plutôt que de se contenter d’observer la situation à distance et se soumettre aux pressions et restrictions israéliennes.

4. Depuis plus d’un an, lorsque notre peuple a demandé l’avis juridique de la Cour internationale de justice (CIJ) sur la persistance de l’occupation illégale des territoires palestiniens par « Israël », et les conséquences juridiques de cette situation y compris l’obligation incombant à la communauté internationale de mettre fin à cette occupation, les pays qui soutiennent « Israël » ont annoncé leur rejet de la résolution prise par l’ONU dans ce cadre et approuvée par près de 100 pays. Et lorsque notre peuple a entrepris la poursuite des Criminels de guerre israéliens devant les tribunaux dans plusieurs pays européens selon le système de compétence universelle, ces derniers ont fait obstruction à ces mesures, en faveur des criminels de guerre israéliens.
5. Les événements du 7 octobre 2023 doivent être placés dans leur contexte plus large, à savoir celui de la lutte contre le colonialisme, l’occupation ou l’apartheid de notre époque. L’histoire de ces luttes démontre que tant qu’il y a oppression infligée par l’Occupant, il y aura toujours une résistance, une réponse analogue ou encore plus forte de la part du peuple opprimé et victime d’occupation. En effet, la persistance de l’occupation constitue une grave menace pour la sécurité et la stabilité mondiale.
6. Le peuple palestinien et les peuples du monde entier sont conscients de l’ampleur des mensonges et des leurres adoptés par ces pays qui soutiennent le récit israélien dans leurs tentatives de justifier leur partialité aveugle en faveur de l’occupation israélienne et de couvrir ses crimes odieux. Ces états s’obstinent à ignorer les causes profondes du conflit à savoir l’occupation et le déni du droit du peuple palestinien à vivre dignement sur sa terre. Ils ne veulent point reconnaître aux palestiniens le droit de défendre leur liberté, leur terre et leurs lieux saints. Ces états restent indifférents vis-à-vis du maintien du blocus injuste imposé à des millions de Palestiniens à Gaza, et ne manifestent aucun intérêt à l’égard des milliers de Palestiniens croupissant dans les prisons israéliennes dans des conditions inhumaines privés de leurs droits fondamentaux, brutalisés et humiliés.
7. Nous saluons les peuples libres du monde de toutes les religions, ethnies et origines, qui ont manifesté dans toutes les capitales et villes du monde pour exprimer leur rejet des crimes et des massacres israéliens, et pour montrer leur soutien aux droits du peuple palestinien et à sa cause juste, une cause de libération, de justice, de dignité humaine face à une occupation horrible et une politique de ségrégation raciale, de destruction systématique et de génocide.

4.

Un rappel au monde : qui est le Hamas ?



- 1.** Le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) est un mouvement islamique palestinien de libération nationale et de résistance. Son but est de libérer la Palestine et de faire face au projet sioniste. Son cadre de référence est l'islam, qui en détermine les principes, les objectifs et les moyens. Il prône la liberté, l'harmonie et la coexistence pacifique entre les civilisations et les peuples. Le Hamas rejette toute forme d'extrémisme, d'injustice ou de persécution de tout être humain pour des raisons nationalistes, religieuses ou sectaires.
- 2.** Le Hamas affirme que son conflit est contre le projet sioniste, et non contre les Juifs. Le Hamas ne mène pas de lutte contre les Juifs parce qu'ils sont juifs, mais plutôt contre les sionistes en Israël qui occupent la Palestine. D'ailleurs, ce sont les sionistes qui usent de l'identité juive pour leur projet colonial et leur entité illégale, insistant à opprimer le peuple palestinien, en le privant de ses droits et en judaïsant ses terres et lieux saints, sur la base de considérations nationales et religieuses. Israël est le seul état dans le monde fondé sur la religion et qui donne ainsi la nationalité à tout juif alors qu'il en expulse les habitants d'origine.
- 3.** Le peuple palestinien s'est toujours opposé à l'oppression, à l'injustice et à la perpétration de massacres contre des civils, quels que soient les auteurs, et quelles que soient les victimes. Et sur la base de nos valeurs religieuses et morales, nous avons clairement exprimé notre rejet des souffrances dont les Juifs étaient victimes. Nous rappelons ici que le problème juif est essentiellement un problème européen. L'environnement arabo-musulman a toujours été, à travers les temps, un refuge sûr pour le peuple juif et pour tous les peuples et toutes les croyances et ethnies, illustrant ainsi un bel exemple de vivre-ensemble, d'interaction culturelle et de libertés religieuses. Le conflit actuel est causé par le comportement agressif des sionistes allié des puissances colonialistes occidentales; par conséquent,

nous refusons l’exploitation de la souffrance juive en Europe pour justifier l’oppression contre notre peuple en Palestine.

4. Le mouvement Hamas, en vertu des lois et des normes internationales, est un mouvement de libération nationale qui a des objectifs et une mission claire. Il tire sa légitimité de résistance à l’occupation du droit à la légitime défense, à la libération et à l’autodétermination. Le Hamas a toujours tenu à restreindre sa lutte et sa résistance contre l’occupation israélienne au territoire palestinien occupé; bien que l’occupation israélienne ne s’y est pas conformée et a commis des massacres et des meurtres et plusieurs assassinats contre les Palestiniens en dehors de la Palestine.
5. Nous soulignons que résister à l’occupation par tous les moyens, y compris la résistance armée, est un droit légitimé et garanti par toutes les normes, religions, et lois internationales, y compris les Conventions de Genève et son premier protocole additionnel et les résolutions de l’ONU qui s’y rapportent; par exemple la résolution 3236 de l’Assemblée générale des Nations Unies, adoptée par la 29e session de l’Assemblée générale en date du 22 novembre 1974, qui affirme les droits inaliénables du peuple palestinien, dont le droit des Palestiniens à l’autodétermination et au retour.
6. Notre peuple palestinien inébranlable mène une bataille héroïque pour défendre sa terre et ses droits nationaux contre la plus longue et la plus brutale occupation coloniale. Le peuple palestinien est confronté à une agression israélienne sans précédent qui a commis et ne cesse de commettre des massacres odieux contre des Civils palestiniens, visant en particulier les enfants et les femmes. Cette agression sur Gaza a privé notre peuple de nourriture, d’eau, de médicaments, de carburant, et de tous les moyens de survie. C’est ainsi que les avions de combat israéliens continuent de frapper, sauvagement et intentionnellement, toutes les infrastructures et tous les bâtiments publics de Gaza, dont les écoles, les universités, les mosquées, les églises, les hôpitaux et même les ambulances, dans une campagne de génocide, de nettoyage ethnique, de crimes de guerres en violation de toutes les lois internationales. Il va sans dire que tout se passe au su et au vu de tout le monde, sans que les grandes puissances n’interviennent pour arrêter ce génocide.
7. Le prétexte de l’occupation israélienne de la « légitime défense» n’est que mensonge et diversion pour justifier son oppression contre le peuple palestinien. Ce n’est pas à l’entité israélienne de défendre ses crimes et son occupation, mais c’est au peuple palestinien de résister et d’obliger l’Occupant à mettre fin à la colonisation. En 2004, la Cour internationale de Justice (CIJ) dans un avis consultatif sur l’affaire concernant les « conséquences juridiques de la construction d’un mur dans le territoire palestinien occupé », a déclaré qu’« Israël» force d’occupation brutale – ne peut pas s’appuyer sur un droit de légitime défense pour construire un tel mur sur le territoire palestinien. De plus, Gaza, en vertu du droit international, est toujours un territoire occupé, de sorte que les justifications de l’agression contre Gaza sont sans fondement, Israël ne possède donc aucun prétexte ni juridique ni éthique. Il est en contradiction avec l’essence même de l’idée de la légitime défense. Cinquièmement Que faut-il faire?

5.

Que faut-il faire?



Quelle que soit la façon dont elle se décrit ou se nomme, l’occupation est un outil pour asservir la volonté des peuples et les opprimer. Les expériences des peuples et des nations à travers l’Histoire ont montré que la résistance reste la seule voie, et l’approche stratégique fiable pour mettre fin à l’occupation.

Y aurait-il une nation qui a été libérée de l’occupation sans lutte, sans résistance et sans sacrifice?

Les impératifs humanitaires, éthiques et juridiques exigent que tous les états du monde soutiennent la résistance du peuple palestinien et non qu’ils conspirent à l’étouffer et l’opprimer. Tous ces états sont censés faire face aux crimes et à l’agression de l’occupation, soutenir la lutte du peuple palestinien pour libérer ses terres et exercer son droit à l’autodétermination comme tous les peuples du monde. **Sur cette base, nous exigeons ce qui suit :**

1. L’arrêt immédiat de l’agression israélienne contre Gaza, l’arrêt des crimes et du nettoyage ethnique commis contre l’ensemble de la population de Gaza, l’ouverture des points de passage permettant l’entrée de l’aide humanitaire à Gaza, dont les campements, les outils et moyens nécessaires à la reconstruction.
2. Tenir l’occupation israélienne légalement responsable des souffrances du peuple palestinien et l’inculper des crimes contre les civils, les destructions des infrastructures, des hôpitaux, des établissements d’enseignement, des mosquées et des églises...

3. Apporter le soutien à la résistance palestinienne face à l’occupation israélienne par tous les moyens possibles puisque c’est son droit légitime garanti par les lois et normes internationales.
4. Nous appelons les peuples libres du monde entier, notamment les nations qui avaient été colonisées et qui connaissent les souffrances que subit le peuple palestinien, à prendre des positions sérieuses et efficaces contre la politique de deux poids, deux mesures, adoptée par les grandes puissances et les pays soutenant l’occupation israélienne. Nous appelons ces nations à lancer un mouvement mondial de solidarité avec le peuple palestinien en insistant sur les valeurs de justice et d’égalité, ainsi que sur le droit des peuples à vivre dans la liberté et la dignité.
5. Il est impératif que les grandes puissances, en particulier les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, entre autres, cessent de fournir à l’entité sioniste une couverture pour échapper à la responsabilité, et cessent de la traiter comme un pays au-dessus de la loi. En effet, ce comportement partiel et injuste de la part de ces pays a permis à l’occupation israélienne pendant 75 ans de commettre en permanence les pires crimes contre le peuple palestinien et contre ses lieux saints. Nous exhortons les états du monde entier, aujourd’hui et plus que jamais, à assumer leur responsabilité vis-à-vis du droit international et des résolutions pertinentes de l’ONU qui appellent à mettre fin à l’occupation israélienne des terres palestiniennes et à appliquer les résolutions des Nations Unies à cet égard.
6. Nous rejetons catégoriquement tout projet international ou israélien visant à décider de l’avenir de Gaza selon les attentes et les critères du Colonisé. Nous soulignons que le peuple palestinien a la capacité de décider de son avenir et d’organiser et de gérer ses affaires intérieures, et qu’aucune partie au monde n’a donc le droit d’imposer une quelconque forme de tutelle au peuple palestinien ou de décider en son nom.
7. Nous demandons instamment de s’opposer aux tentatives israéliennes de provoquer une nouvelle vague d’expulsion – une nouvelle Nakba – en particulier les Palestiniens, en des territoires occupés en 1948, en Cisjordanie et à Gaza. Nous soulignons qu’il n’y aura pas d’expulsion vers le Sinaï, vers la Jordanie ou vers tout autre endroit ; et que, si une réinstallation y a, ça sera l’installation des palestiniens sur leurs terres, d’où ils étaient expulsés depuis 1948, comme le stipulent et l’exigent de nombreuses résolutions de l’ONU.

Nous appelons à maintenir la pression populaire dans le monde entier jusqu’à la fin de l’Occupation ; nous appelons au refus des tentatives de normalisation avec l’entité israélienne et au boycott total des produits israéliens et au boycott de toutes les enseignes et les entreprises soutenant l’occupation israélienne.

